

Aide

# Actes dentaires



**Afin d'atténuer vos dépenses portant sur les actes suivants : prothèses, orthodontie, couronnes, implants, stellites provisoires et parodontologie ; la commission Action sanitaire et sociale de votre CMCAS vous propose une aide d'un montant de **100 €** maximum sur l'acte dentaire.**

## Règles d'attribution

Cette aide est réservée **aux personnes affiliées à la mutuelle de la Camieg**. Elle est octroyée sur demande dans la limite :

- d'une fois par an. La date de prise en compte de l'aide est la date de réception à la CMCAS (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre) ;
- des dépenses réelles restant à charge sur l'acte dentaire.

Ne feront l'objet d'un remboursement que les restes à charge  $\geq 5$  €. Le paiement vous parviendra dans les meilleurs délais.

## Deux pièces à fournir OBLIGATOIREMENT

**1** l'original du décompte de remboursement reçu de la CAMIEG (à défaut l'attestation d'assuré CAMIEG en cours de validité à la date des soins).

**2** l'original du décompte de remboursement reçu de l'assurance complémentaire ROEDERER, SOLIMUT, ENERGIE MUTUELLE (anct MUTIEG) ou autre.

**Informations** : Strasbourg ☎ 03 88 37 66 13 ou 03 88 37 66 03 ou Sélestat ☎ 03 88 58 02 30

**En ligne  
à privilégier**

Demande à effectuer via le site :  
**[www.cmcas-strasbourg-selestat.fr/](http://www.cmcas-strasbourg-selestat.fr/)**  
**rubrique Aides et Subventions**  
accompagnée des pièces à fournir mentionnées ci-dessus

**Par courrier**

## Demande d'aide "Actes dentaires"

A transmettre par courrier à la  
CMCAS de Strasbourg-Sélestat - 4 rue de Sarrelouis - CS 50017 - 67083 Strasbourg cedex

Ouvrant droit : NIA

Entrée à la CMCAS le :

Nom et prénom : .....

### Bénéficiaire :

Nom et prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Montants : facturé

remboursé

Signature :

**accompagnée de la ou des pièce(s)  
à fournir mentionnée(s) ci-dessus**

Les informations collectées par la CMCAS de Strasbourg-Sélestat directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité le versement d'une subvention versée par CMCAS de Strasbourg-Sélestat. Ces informations sont à destination exclusive de la CMCAS et seront conservées jusqu'à la fin de l'année en cours plus un mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données ou pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et vos droits, vous pouvez contacter à la CMCAS de Strasbourg-Sélestat - Le Responsable des Traitements - 4 rue de Sarrelouis - CS 50017 - 67083 Strasbourg Cedex. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits RGPD ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.